

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.13
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.04
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 18 JUILLET 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

—Et l'avez-vous découvert ? demanda Lascars, à qui le début de son valet paraissait original.
 —Oui, monsieur, je l'ai découvert...
 —Et c'était ?...
 —C'est l'ennui, pour appeler le mal par son nom... vilain mal, très-dangereux, qu'il faut combattre au plus vite en administrant de bons remèdes, d'un infallible effet.
 Lascars se mit à rire.
 —Ah ! ça, maître Sauvageon, vous êtes donc médecin ? dit-il.
 —Dame ! monsieur, on est ce qu'on peut...
 —Et ces remèdes d'une irrésistible puissance ?...
 —J'ai passé toute la journée d'aujourd'hui à les chercher...
 —Sans résultat, j'imagine ?...
 —Je demande pardon à monsieur de le contredire... le résultat que j'ai obtenu me semble tout à fait satisfaisant...
 —Ah ! ah ! fit Lascars dont la curiosité se trouvait excitée au plus haut point, vous pensez avoir réussi ?
 —Oui, monsieur...
 —Par conséquent, vous vous chargez de guérir l'ennui prétendu qui, selon vous, s'est emparé de moi ?...
 —Je m'en charge...
 —Et quand commencerez-vous la cure ?
 —Le plus tôt possible... dès demain si monsieur le permet...
 —Puis-je savoir le nom du remède ?...
 —Il s'appelle : *distraktion*...
 Lascars fit un haut-le-corps...
 —Eh quoi, s'écria-t-il, vous prétendez me distraire dans ce pays de loup ?...
 —Je prétends cela, oui, monsieur...
 —Et à l'aide de quel sortilège ?
 —A l'aide d'une aventure qui sera piquante, j'en réponds...
 —Aventure d'amour ?
 —Oui, monsieur...
 Lascars secoua la tête.
 —Grand merci pour votre bonne volonté... dit-il, je vous en sais gré, maître Sauvageon, mais je ne la mettrai pas à l'épreuve... je connais la population féminine de Bougival... mères de famille brûlées par le soleil et portant barbe au menton... filles hâlées, aux jambes nues... paysannes et pécheuses... tout cela n'a rien qui me tente... Je ne suis pas un homme primitif, moi qui vous parle, et j'ai le mauvais goût de n'aimer que les amours aristocratiques... Donc, n'en parlons plus, et si vous voulez absolument me distraire, cherchez autre chose et trouvez mieux...
 —J'insiste, reprit Sauvageon, parce que monsieur est dans l'erreur... il ne s'agit ni d'une paysanne, ni d'une pécheuse, et la personne de qui j'entretiens monsieur n'habite pas Bougival...
 —Dans ce cas, je retire ce que j'ai dit, fit Lascars, voyons un peu de quoi il est question, et contez moi la chose à votre manière...
 —Monsieur a-t-il remarqué, sur le bord de l'eau, de l'autre côté de la route de Saint-Germain, à un quart de lieue d'ici, entre Bougival et Port-Marly, une assez grosse ferme, et, tout à côté de la ferme, une maisonnette grande comme rien au milieu d'un petit enclos rempli de grands arbres qui la cachent aux trois quarts ?...
 —J'ai remarqué tout cela, en passant, par hasard, sans y attacher la moindre importance... répondit Lascars.
 —On appelle cet endroit le Bas-

Prunet, continua Sauvageon ; ce matin, j'ai attaché le bateau à une touffe de broussailles, au pied de la berge, et je suis monté à la ferme pour acheter des œufs et du lait... Il y avait dans la cour avec la fermière une vieille petite dame, tout en noir, ni belle ni laide, mais qui n'est pas une personne du commun, j'ai vu cela tout de suite. Au moment où j'entraï les deux femmes causaient :
 — Et, comment donc va maintenant votre chère demoiselle, ma bonne dame ? demandait la fermière.
 — Tout à fait bien, et mieux même que je ne pouvais l'espérer, répondait la dame en noir, sa guérison est complète et, grâce au ciel, il ne reste aucune trace de la terrible maladie...
 — La fermière reprit d'un ton joyeux et d'un air attendri :
 — Oh ! moi je m'attendais à cela... je vous demande un peu si le bon Dieu pouvait abandonner une pauvre créature qui est aussi bonne que les anges ? Certainement, ma bonne dame, il ne le pouvait pas...
 — Dieu nous a prises en pitié, répliqua la dame en noir, et qu'il en soit béni !... Il était temps... après tant de souffrances, un peu de consolation, c'était la vie...
 — Pourquoi n'amenez-vous pas quelquefois à la ferme votre chère demoiselle ? nous lui ferions visiter les étables, les bergeries... elle verrait le poulailler et le colombier... ça la distrairait toujours un peu...
 — Sans doute, et je le lui ai proposé déjà, mais il est impossible de l'y décider... Que voulez-vous, elle se complait dans une sorte de mélancolie douce qui ne la quitte guère, et elle redoute les distractions comme une autre redouterait la solitude...
 — Ne sort-elle jamais du petit jardin ?...
 — Jamais pendant le jour, mais tous les soirs, quand il fait beau et quand vient la nuit, nous allons nous promener sur le bord de la Seine...
 — C'est une singulière idée, convenez-en, d'attendre l'obscurité pour sortir, et ça doit être mortellement triste...
 — Mon Dieu, je ne dis pas le contraire ; c'est triste en effet ; mademoiselle le veut ainsi afin d'être certaine de ne voir personne et de n'être point vue...
 — Je comprends, mais est-ce que vous n'avez pas peur, en vous promenant à la nuit tombée ?
 — Peur de quoi ?
 — De faire de mauvaises rencontres...
 — Mademoiselle n'y a jamais pensé, ni moi non plus... est-ce que c'est à craindre ?...
 — J'espère que non... on entend rarement parler de mauvais coups dans nos environs... les gens du pays sont généralement tranquilles et honnêtes, mais il peut y avoir par malchance des étrangers et des rôdeurs, des gueux de Paris... et, ceux-là, je n'en réponds pas...
 — Vous avez raison. Je dirai ça à mademoiselle, mais je suis presque sûre d'avance qu'elle n'en tiendra pas compte...
 — Là-dessus la dame en noir s'en alla, et aussitôt seul avec la fermière, je la questionnai sans en avoir l'air ; elle aime à causer, la bonne personne, et elle m'apprit volontiers tout ce qu'elle savait... Il paraît que la vieille dame est comme qui dirait la gouvernante de la jeune fille. Elles sont venues dans le pays il y a quelques mois... elles ont pris à bail, pour presque rien, la maisonnette qui n'a que deux chambres, et elles y vivent à peu près de l'air du temps, car elles ne sont pas riches du tout, et économisent tant qu'elles peuvent... La demoiselle était très-malade en arrivant, mais elle est guérie présentement et plus belle, à ce que prétend la fermière, que tout ce qu'il y a au monde de plus beau. Elles ne reçoivent pas un chat ; la fermière ignore d'où elles viennent, comment elles se nomment et quels sont les malheurs terribles

dont la vieille dame parle de temps en temps avec de grands hélas, avec de gros soupirs et en essayant ses yeux rouges !...
 Sauvageon s'interrompit, et garda le silence pendant un instant.
 — Pourquoi ne continuez-vous pas ? demanda Lascars.
 — J'attendais un ordre... répliqua l'ex-cabaretier d'un ton qu'il voulait rendre malin. Si par hasard, mon histoire ennuyait monsieur, je me ferais un devoir de ne plus ajouter un mot...
 — Eh ! s'écria le baron en haussant les épaules, si je ne prenais quelque plaisir à vous entendre, je vous aurais déjà fait taire !... Auriez-vous la sottise de croire que je me gêne avec vous ?...
 Sauvageon salua.
 — Monsieur est bien bon pour moi... dit-il ; puis il reprit :
 — Donc je remontaï dans le bateau, je me laissai aller à la dérive, et, tout en jetant l'épervier, je ruminaï au fond de ma tête ce que je venais d'entendre... Monsieur m'ayant promis de faire ma fortune, je lui suis certainement plus attaché qu'un quidam qui le servirait depuis sa tendre jeunesse... Ce qui l'intéresse m'intéresse et je brûle du désir de me rendre utile par quelque signalé service, et de prouver mon dévouement sans bornes... Or, je voyais bien que monsieur s'ennuie, et je résolus de saisir aux cheveux la bonne occasion qui se présentait de distraire monsieur comme il faut... Mais il importait de n'agir qu'à bon escient et d'éviter de rendre dupe monsieur d'une mystification involontaire...
 — Il s'agissait, pour cela, de voir la jeune personne de mes propres yeux, afin de m'assurer qu'elle était véritablement digne de l'attention de mon maître...
 — Ah ! ça ! demanda Lascars en souriant, vous êtes donc connaisseur en fait de beauté ?...
 — Eh mon Dieu ! je sais bien que je ne suis pas beau, ce qu'on appelle beau, mais je possède un physique chiffonné qui plaît aux femmes, et je n'ai point à me plaindre de ces chères créatures... Oui, monsieur, je crois m'y connaître...
 — J'abrégé, afin de ne pas fatiguer monsieur... reprit Sauvageon ; le soir venu, je me tins à peu près ce langage : *Au risque d'être grondé sans l'avoir mérité, j'en aurai le cœur net aujourd'hui même !... J'attachai la barque au même buisson que le matin. Je grimpai sur la berge et j'allai me coucher au fond du fossé qui borde la route, à vingt pas de la porte de la maisonnette... Ce fossé est rempli de grandes herbes qui cachaient mon corps ; je ne laissai passer que ma tête et il était impossible de me découvrir à moins d'être instruit positivement de ma présence...
 — La nuit tombait...
 — La route était déserte...
 — Le temps commençait à me paraître un peu long dans mon fossé dont l'humidité glaciale engourdissait mes membres...
 — Enfin j'entendis une porte s'ouvrir et se refermer...
 — Les deux femmes sortirent, et, dirigeant leur promenade du côté où je me trouvais, elles passèrent à trois pas de moi...
 — La jeune personne était habillée de noir, du haut en bas, comme la vieille dame...
 — Je ne vis pas son visage, par deux bonnes raisons : la première, c'est qu'il faisait déjà très-sombre ; la seconde, c'est qu'elle portait un grand voile d'épaisse dentelle qui cachait ses traits, mais je vis sa taille et sa tournure !... Ah ! monsieur, quelle tournure et quelle taille !... et son pied ! quel pied ! monsieur n'est pas sans avoir entendu parler du pied de Cendrillon qui donna dans l'œil à un fils de roi... Eh bien ! je mettrais volontiers ma tête à couper qu'il ne pouvait valoir celui-là !...
 (A continuer.)*

AVIS aux MARCHANDS

Pipes de Bruyere,
 ET
 D'Ecume de Mer
 DE TOUTS GENRES.
 TABACAFUMER.
 EN GROS.



Cigares et Cigarettes
 DE TOUTES QUALITÉS.
 Porte-Cigares, Saes à Tabac, etc.
 Tabac à Priser
 EN GROS.

Nouveaux Articles de Printemps !
 Nous désirons informer d'une manière toute spéciale, les marchands de détail de la ville et de la campagne, qu'ils peuvent faire aujourd'hui un choix parfaitement satisfaisant des articles propres à leur commerce, en venant visiter l'assortiment sans rival que chaque jour nous rendons plus complet.
 Les ordres qui nous sont adressés de n'importe quelle partie du pays sont remplis avec exactitude et célérité.

B. HOUDE & Cie.,

Marchands de Gros de Tabac, Cigares, Pipes, etc., etc., etc.
 328, Rue et faubourg St. Jean, Québec.
 MANUFACTURE : Coin des rues Richelieu et Sainte Claire.

AVIS

COMPAGNIES INCORPORÉES.

Toute compagnie incorporée faisant quelque entreprise, commerce ou affaires, dans la province de Québec, est requise de présenter au protonotaire de la Cour Supérieure, et au registraire, une Déclaration établissant le nom sous lequel elle est incorporée, la date de son incorporation et où est situé son bureau principal d'affaires dans la Province.
 Toute compagnie qui négligera de faire une telle déclaration, le ou avant le 26e jour de juillet courant, se rendra passible de la pénalité imposée par l'acte 45 Vict., chap. 47.
 J. WURTELE,
 Trésorier,
 P. Q.

Avis aux Entrepreneurs.

Des soumissions cachetées, adressées au sous-signé, seront reçues à ce Bureau jusqu'à MERCREDI, le 16 AOUT prochain, inclusivement, pour l'érection d'un nouveau Palais Législatif à Québec.
 Les plans et le devis descriptif de l'ouvrage seront visibles à ce bureau, tous les jours, à compter du 18 JUILLET prochain de 10 heures a.m. à 4 heures p.m.
 Les soumissions devront être endossées : *Soumission pour Palais Législatif.*
 Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
 Par ordre,
 ERNEST GAGNON,
 Secrétaire.

La Beurrerie centrifuge de la Beauce

Ecole modèle de Laiterie pour la province de Québec.
 Offre en vente du beurre de qualité supérieure fabriqué au moyen du système centrifuge danois par lequel la crème est instantanément séparée du lait doux et de suite convertie en beurre.
 S'adresser à
 G. & C. HOSSACK, Epiciers Québec,
 ou à S. M. BARRE,
 Ex-élève de l'Ecole Royale de Laiterie au Danemark.
 Chef de Laiterie,
 Ste. Marie, Beauce.
 15 juillet 1882—1mp

MAISON A LOUER

A l'Isle aux Coudres.
 Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc.
 A des conditions très libérales.
 S'adresser à THADÉE DEMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres.
 27 juin 1882.

AVIS

Aux Secrétaires-Trésoriers de Municipalités dans la province de Québec.

Les secrétaires-trésoriers de corporations municipales, dans la province de Québec, devront porter leur attention sur les sections 1, 2 et 9 de l'acte 45 Vict. chap. 22, intitulé : "Un acte pour imposer certaines taxes directes sur certaines corporations commerciales," et qui est venu en force, le 27 mai 1882.
 1. Afin de pourvoir aux besoins du service public de cette province, toute banque faisant des affaires de banque dans cette province, toute compagnie d'assurance acceptant des risques et faisant des affaires d'assurance dans cette province, toute compagnie incorporée faisant quelque entreprise, commerce ou affaires dans cette province, toute compagnie incorporée de prêt faisant des prêts dans cette province, toute compagnie incorporée de navigation exploitant une ligne régulière de paquebots, de bateaux à vapeur ou autres navires dans les eaux de cette province, toute compagnie de télégraphe exploitant une ligne ou partie d'une ligne de télégraphe dans cette province, toute compagnie de téléphone exploitant une ligne de téléphone en cette province, toute compagnie de chemin de fer urbain ou de tramway exploitant une ligne de chemin de fer ou tramway dans cette province, et toute compagnie de chemin de fer exploitant un chemin de fer ou partie d'un chemin de fer dans cette province, paiera annuellement les diverses taxes mentionnées et spécifiées dans la section trois de cet acte, lesdites taxes sont, par le présent acte, imposées sur chacune de ces corporations commerciales respectivement.
 2. Le mot : "banque," comprend les banques d'épargne ; l'expression : "compagnie d'assurance," comprend les compagnies d'assurance sur la vie, contre le feu, contre les risques de la navigation sur les eaux intérieures et la mer, de garantie et contre les accidents, mais ne comprend pas les compagnies d'assurance mutuelle organisées en vertu des lois de cette province ; l'expression : "compagnie incorporée de prêt," comprend les sociétés de construction ; et l'expression : "compagnie incorporée," ne comprend pas les compagnies qui publient des papiers-nouvelles ou des recueils périodiques.
 3. Les greffiers ou les secrétaires-trésoriers de chaque corporation municipale, feront un rapport, le ou vers le premier jour de juin de chaque année, indiquant les noms de toutes les corporations commerciales de la nature de celles qui sont mentionnées dans cet acte, établies ou faisant affaires dans leurs municipalités respectives, spécifiant le nombre des bureaux, places d'affaires, manufactures ou ateliers, de chaque telle corporation ; et à défaut de ce faire les dits greffiers ou secrétaires-trésoriers, seront respectivement passibles d'une amende de vingt-cinq piastres, ou d'un emprisonnement de vingt-cinq jours à défaut de paiement.
 Les secrétaires-trésoriers sont par la présente notifiés que des instructions seront données de poursuivre ceux qui pourront être en défaut, le premier jour de septembre prochain, en conformité de la section mentionnée plus haut.
 J. WURTELE,
 Trésorier,
 P. Q.

The Noon Gun Polka

Département du Trésor,
 Québec, 4 juillet 1882.
 10 juillet 1882.
 50 cents

ANNONCES NOUVELLES.

Commis demandé—Eugène Marceau.
Vente à l'encan—Casey & Co.
Bouillie centrifuge de la Beauce—S. M. Barré.
Pèlerinage.
Nouveautés parisiennes—Librairie Contemporaine.
Nouvellement reçu—A. F. E. Darveau.
La travelers—S. Wilson Drum.
Pot Barley, Pot Barley—J. B. Renaud & Co.
Avis—D. Pottinger.
Vêtements d'été—Glover, Fry & Co.
Avis—J. Wurtele.
A vendre à la librairie A. T. Garant.
Avis—J. Wurtele.
Avis à x Compagnies incorporées—J. Wurtele.
Grande vente à l'encan des lots à bâtir—Ost. Lemieux & Co.
En réception Leclerc & Letellier.
Chemin de fer Intercolonial—D. Pottinger.
Ligne Allain—Allans, Rae & Co., Agents.
Dissolution—Fyfe & Leitch.

QUEBEC,

MARDI, 18 JUILLET 1882.

BRUITS DU JOUR.

Les bruits de changements ministériels ont pris une telle consistance qu'il n'y a plus d'indiscrétion à les signaler.

L'hon. M. Chapleau entrerait au cabinet fédéral. Il serait attendu à Ottawa ce soir et prêterait serment demain comme ministre fédéral.

L'hon. M. Mousseau se retirerait du ministère fédéral et serait appelé à former le nouveau cabinet à Québec.

Dans cette éventualité, il est possible que M. Chapleau retarde son départ pour l'Europe.

Le nouveau premier ministre aurait, dit-on, à choisir entre deux combinaisons : l'une fait rentrer l'hon. M. Ross dans le cabinet, l'autre y appelle l'hon. M. Mercier.

Pour ne pas provoquer d'élections inutiles, il y aurait échange de comtés : M. Mousseau se porterait à Terrebonne et M. Chapleau à Bagot.

A BATONS ROMPUS.

Souvenirs à rappeler. A la veille des élections de 1878, M. MacKenzie était convaincu qu'il conserverait sa majorité.

Sir John comptait l'emporter par quarante à cinquante voix.

Cette année, M. Blake disait à ses amis : Sir John sortira des élections avec une petite majorité, si petite que le ministère tombera à la deuxième ou troisième session.

Sir John disait que les choses resteraient à peu près dans le même état.

Entre deux candidats battus.

—Comment allez-vous répondre à la circulaire de M. Mowat ?

—Moi ! je vous le renvoie.

—Et moi, je l'envoie promener.

Il y a des gens qui supposent que les ministres ne se réunissent jamais que pour récompenser le zèle de leurs amis à les servir, et que la bonne fortune des autres enrage.

L'un d'eux disait, hier, en apprenant que le cabinet siégerait demain :

—Allons ! voilà encore qu'ils vont donner une place !

INFORMATIONS.

—Sir John est passé à Lévis hier soir, en route pour Ottawa où le cabinet se réunit demain.

—L'hon. M. Mills conteste l'élection de M. Hawkins à Bothwell.

—Le résultat du décompte est de donner le mandat de Queen, Prince-Edouard, à M. Davis, libéral, et à M. Jenkins, conservateur. M. Brecken, le député sortant, conteste l'élection de M. Davis.

—On annonce la mort de la veuve du Président Lincoln.

—La Gazette, de Montréal, rend à M. Sénécal comme administrateur du chemin de fer du Nord le juste témoignage que voici :

A l'occasion de la retraite de M. Sénécal, il n'est que juste de dire que dans sa position de surintendant-général des chemins de fer du gouvernement, il a plus que réalisé l'attente de ceux qui assumèrent la responsabilité de sa nomination. Le chemin de fer du Nord a été administré par lui avec une habileté marquée. Les trains ont circulé avec une régularité si grande qu'il est passé en proverbe que l'on pouvait régler sa montre sur eux.

Le matériel roulant a toujours été bien entretenu ; les chars à passagers n'ont jamais rien laissé à désirer sous le double rapport de la propreté et du confort, et les officiers se sont toujours fait remarquer par leur civilité et leur obligeance.

Le public, certainement, n'aurait pu être mieux traité qu'il ne l'a été par le chemin de fer du gouvernement de Québec, sous l'administration de M. Sénécal, et cette administration est, après tout, une expérience véritable d'une bonne gestion.

LA GUERRE EN EGYPTE.

Alexandrie, 17.—L'amiral Seymour a lancé un manifeste annonçant qu'il a entrepris du consentement du gouvernement égyptien de rétablir l'ordre à Alexandrie. Personne ne peut laisser la ville après le coucher du soleil.

Durant le massacre, les soldats firent feu sur les résidences d'un marchand de bois. La servante s'échappa par le jardin, les soldats s'en emparèrent et la jetèrent dans les flammes. Malgré les baïonnettes qui la menaçaient, elle réussit à s'échapper et elle se réfugia dans les ruines où des soldats américains la découvrirent.

Le général Stone s'est avancé hier jusqu'à six milles en dehors de la ville, mais il n'a pas vu de traces des Egyptiens.

Arabi a dépêché le sous-secrétaire de la guerre au Caire pour y mettre sur pied toutes les troupes qui s'y trouvent. Il se fortifie activement à Kaf-el-douar.

On continue d'opérer le débarquement de troupes du Tamar. Le contingent de ce vaisseau portera à 6000 les troupes anglaises à terre.

Le vapeur de guerre *Helicon* a barré le chemin à deux régiments qui se rendaient de Port Saïd à l'île de Chypre et les a dirigés sur Alexandrie.

On assure que Toulba Pacha, commandant militaire d'Alexandrie, s'est rendu personnellement coupable de pillage et d'incendie.

Le consul autrichien est le seul diplomate étranger qui ait eu la prudence de laisser Alexandrie. Il est à Port Saïd.

Dervish Pacha affirme qu'il a envoyé quinze télégrammes à Constantinople pour avoir des troupes et que ses dépêches sont demeurées sans réponse.

Quatre marins anglais et deux membres de la garde du khédive sont allés faire une reconnaissance jusqu'à trois cents verges en dehors des lignes d'Arabi Pacha. Ils n'ont rien vu.

Le lieutenant Jackson, blessé le 12 du courant, durant l'assaut donné aux forts, est mort.

On s'attend à une grande bataille à Kaf-el-douar.

Les égyptiens croient que la guerre sera longue. Tous les hommes en état de prendre les armes laissent leurs foyers.

Les vieillards, les femmes et les enfants s'enfuient du côté de la frontière. Les arabes prennent les armes en masse. Ils se concentrent en grand nombre à Damiette.

Les forces d'Arabi semblent bien disciplinées et armées. Elles sont constamment en exercice.

Arabi élève des travaux de fortifications considérables et se prépare à un mouvement d'offensive.

Les officiers anglais en conseil ont reconnu que la situation est plus sérieuse que jamais elle ne l'a été.

Le préfet de police au Caire a refusé à Arabi Pacha la permission d'entrer dans la ville.

Trois chefs bédouins se sont présentés et ont juré allégeance au khédive.

Les fugitifs du Caire rapportent que la guerre sainte est proclamée et qu'on massacre les Européens à Tanta, Minoura et Zagazig où l'on a tué un consul.

Les cuirassés *Minotaur*, *Sultan* et *Téméraire* sont arrivés en vue d'Aboukir pour empêcher Arabi Pacha de couper les écluses.

L'un des gardes du khédive qui était allé en reconnaissance à Kaf-el-douar,

a passé armes et bagages du côté d'Arabi Pacha.

Plusieurs arabes ont été fusillés hier soir pour crime d'incendie.

Trois valets du khédive ont été tués par erreur par les sentinelles anglaises au palais de Ras-el-Tin.

Un soldat arabe a été attaché à un arbre et fusillé hier en présence d'arabes et d'européens, pour crime de pillage et d'incendie.

Malgré ces châtiments exemplaires, les crimes n'en continuent pas moins.

On a vu que les troupes anglaises ont reçu ordre de ne rien faire autre chose que de maintenir l'ordre.

Arabi a nommé Ali-Feima, le notaire anglophobe au commandement du canal de Suez.

Le khédive a trouvé un officier qui a bien voulu se charger de porter à Arabi Pacha sa démission comme ministre de la guerre et membre du cabinet ; car Arabi a fait couper les fils télégraphiques qui le mettaient en communication constant avec le cabinet. L'officier porteur du document susdit a été arrêté aux avant-postes anglais ; de sorte qu'Arabi n'a pas encore reçu sa démission. On est sûr que le porteur du document ira la tête tranchée par Arabi lui-même.

L'armée d'Arabi occupe une forte position. Tous les Bédouins qui flânaient ces jours derniers autour de la ville, ont disparu.

Arabi a écrit une longue lettre en réponse aux demandes du khédive ; celui-ci a déclaré que la lettre d'Arabi n'était pas satisfaisante.

Arabi dit qu'il n'est pas disposé à faire la guerre ; mais comme les puissances sont prêtes à faire une attaque, mieux vaut que la chose se fasse de suite. Il dit qu'il est prêt à aller à Alexandrie, si le khédive persuade à la flotte et aux troupes anglaises de se retirer ; si le khédive ne peut réussir à cela, Arabi lui recommande d'envoyer au camp un ministre pour discuter la situation.

On a rétabli le tribunal international à Alexandrie, ainsi que le bureau de poste.

On apporte des approvisionnements de la campagne.

Les rues depuis la douane jusqu'à la grande place ont été déblayées ; on a démolé les maisons qui menaçaient ruine.

Port Saïd, 17.—Il y a un nombre immense de réfugiés ici, la plupart des femmes et des enfants. Ils craignent d'être attaqués par une nombreuse armée de Bédouins qui se réunissent dans le désert. Il y a aussi 6,000 Arabes au fort Guelmi à 6 milles ; d'ici ils détruisent les travaux en terre. Il y a dans le port 4 vaisseaux de guerre français, 2 anglais et 2 italiens. Le gouverneur est loyal au khédive, mais le colonel égyptien qui commande 250 hommes est soupçonné de déloyauté.

Port Saïd où les puissances débarquent probablement leurs troupes n'était qu'une lisière de sable il y a vingt-trois ans. En 1859, les terres n'y avaient qu'un prix nominal. En 1882, elles valent \$4.30 le mètre carré. La ville manque d'eau potable, tout comme Alexandrie. Il y a de vastes bassins de carénage. La ville a 6 ou 8,000 habitants. Elle doit sa naissance et son développement au canal de Suez.

Paris, 17.—On dit que le cabinet a résolu d'accepter l'invitation qui a été adressée à la France de protéger le canal de Suez de concert avec l'Angleterre.

Marseille, 16.—Six transports de guerre français ont reçu ordre de se tenir prêts à embarquer des troupes.

Londres, 17.—Le gouvernement turc essaye de nolisier des transports de guerre et offre jusqu'à vingt chaînes du tonneau. Les propriétaires de navires sont sur leurs gardes.

Caire, 17.—150 européens pour la plupart des italiens, avec le consul d'Italie et une escorte militaire sont partis samedi. Les résidents allemands sont partis vendredi avec leur consul. Des hollandais sont arrivés à Ismalia.

L'anarchie règne dans les provinces. On rapporte qu'une cinquantaine d'européens ont été massacrés à Tanta.

Constantinople, 17.—Lord Dufferin a eu une entrevue très cordiale avec le Sultan qui paraît vouloir envoyer des troupes en Egypte, mais en a été empêché par certaines conditions.

Londres, 17.—A la Chambre des Communes, aujourd'hui, sir Charles Dilke a dit qu'il avait découvert qu'il s'était trop avancé en disant que l'Allemagne approuvait le bombardement d'Alexandrie. Cette déclaration a été

faite à raison d'une contradiction semi-officielle publiée à Berlin et à Vienne.

M. Gorst, conservateur, a donné avis d'une motion de censure contre le gouvernement, pour n'avoir pas empêché le pillage d'Alexandrie.

M. Bright a dit que la seule raison de sa démission comme membre du cabinet était qu'il désapprouvait la politique égyptienne du gouvernement. Il était toujours absent pendant qu'on discutait à la Chambre les affaires égyptiennes. Sa démission était généralement attendue, à raison des opinions qu'il a uniformément professées sur le sujet de la guerre et de l'intervention armée dans les affaires des autres pays.

Le bill des Arrérages a passé en comité à la Chambre des Communes ce soir.

Dublin, 17.—La première arrestation en vertu de l'acte de Répression, a été opérée samedi dans le comté de Kerry.

CHOSSES ET AUTRES.

—Au dernier congrès chirurgical de Wiesbaden, le docteur Bloch a communiqué une curieuse expérience.

Il a enlevé à des chiens ou à des chats des portions de poumons atteintes par la phthisie, et les a rendus sains et saufs.

Or, ces expériences ne devaient devenir vraiment concluantes qu'exécutées sur un homme. Un ouvrier de Stuttgart, poitrinaire, vient de se mettre à la disposition du docteur. Celui-ci lui ouvrit tout simplement le thorax et lui enleva les parties de poumons malades, tout comme à un chien.

Cette opération aura lieu ces jours-ci à Berlin. Bonne chance au poitrinaire de Stuttgart !

—Le *Petit Moniteur* donne une exacte description du costume masculin, porté depuis assez longtemps déjà à Paris par la "suprême gomme" entichée d'anglomane.

Les gandins corrects qui arpentent de leurs jambes étiques l'avenue des Champs-Élysées sont ainsi affublés : chaussures de cuir jaune et à bouts vernis extravagamment pointus ; pantalons étriqués et descendant à peine jusqu'à la cheville, jilet bleu-clair pointillé de blanc ; jaquette très courte qui gêne les mouvements. Et, brochant sur le tour du chapeau à bords plats, un col de chemise qui étrangle le cou, un paletot clair plus court que la redingote ou la jaquette, et une canne monstrueuse tenue par une main gantée de gants gris-perle, estompés de grosses côtes noires.

Et, pour être tout à fait pourri de chic et faisant de l'élégance, il faut marcher en canard, les bras écartés et les épaules hautes.

—Le docteur Ch. Fauvel a communiqué, l'autre jour, à l'Académie de médecine, de Paris, une bien bonne histoire de balle, qui, après être entrée dans la tête d'un monsieur, en 1870, y était demeurée depuis ce temps sans que l'intéressé se souvint de sa présence.

Vers la fin de décembre, un soldat reçoit en pleine face, un peu au-dessus de l'œil gauche, le susdit projectile, dont on put retrouver les traces. Bien entendu, il y eut une perte de sang assez notable, puis des accidents nerveux qui durèrent longtemps, avec des douleurs vives dans toutes les parties voisines, dans la mâchoire supérieure, dans l'arrière gorge, etc.

Puis il était sorti un petit fragment de la balle, avec quelques morceaux d'éclats d'os.

Enfin, le malade ne s'était jamais bien remis de son... accident. L'œil gauche — du même côté que la blessure s'était affaibli ; le sujet avalait difficilement, il avait souvent des nausées, la voix se faisait entendre plus difficilement, et même, disait le baron Larrey, qui racontait l'histoire l'autre jour à l'Académie, le malheureux présentait des signes de phthisie larvée.

Cela devenait grave. Tous les médecins possibles avaient été consultés ; ils regardaient, ils tâtaient, dans la bouche, en dehors, et pas un, cela se comprend, ne songeait à voir dans cette affection inquiétante les suites de la blessure reçue dix ans auparavant. Le docteur Fauvel, lui-même, en examinant le fond de la bouche avec le laryngoscope, vit bien, avec sa grande habitude de ces sortes d'explorations, une petite tumeur noirâtre, du côté gauche de la gorge ; mais il crut que c'était une tumeur d'une nature spéciale, — stéatomateuse, si vous voulez savoir, — et il fit l'impossible pour l'extirper. Pas moyen.

Alors un beau jour, ce que personne n'avait pu faire, la nature le fit elle-

même. Le malade, pris d'une de ces nausées auxquelles il était sujet, fit un violent effort de toux et rattrapa au vol, dans le creux de sa main, un corps pesant, dur, qu'il avait senti remonter de la gorge dans la bouche.

Jugez de sa surprise et de sa joie aussi, en reconnaissant sa balle, enveloppée d'une mince membrane fournie par lui-même.

Dès le lendemain, il pouvait parler librement ; dès le lendemain, ces symptômes de phthisie larvée, qui faisaient dire depuis quelque temps aux médecins : C'est un garçon perdu ! cessèrent pour ne plus reparaitre, non plus que ces douleurs odieuses qui partaient de l'œil gauche pour rayonner dans la tête, dans toute la face et les profondeurs du cou. Examiné bientôt après au laryngoscope par le docteur Fauvel, le malade était déclaré définitivement guéri. A l'Académie on a même pu voir des photographies représentant le siège précis qu'occupait la balle.

—Une vieille femme rencontre une paysanne qu'elle n'avait pas vue depuis longtemps !

—Ah ! mon Dieu ! ma pauvre fille, est-ce bien toi ou ta sœur qu'est morte ?

—C'est ma sœur qu'est morte, mais c'est moi qu'ai été la plus malade.

—Au temps où M. Thiers était président de la République, il ne dédaignait pas la plaisanterie.

Causant un jour avec M. Léon Renault, alors préfet de police, il lui dit : —En somme, je suis content, très content, les affaires vont de mieux en mieux, la République s'impose chaque jour davantage, seulement...

—Seulement ?

—Je vais être franc, je trouve que ça manque de complot, on n'a encore attenté à la vie de personne. Voyons, si on tirait... sur quelqu'un de ma suite... oh ! une blessure légère... sur Jules Simon, par exemple... il m'est si attaché !

—Une dizaine de mondains, qui passent pour donner le ton à la mode à Paris, viennent de décréter que les élégants pourraient dorénavant — sans déchoir — fumer la pipe dehors. C'est une véritable révolution dans les us et coutumes de la *gentry* parisienne.

A TRAVERS LA VILLE.

NOMINATION.—M. F. Peachy, architecte, est nommé membre du Conseil des arts et métiers, en remplacement de M. C. A. Dansereau.

EXCURSION.—Un parti de 90 excursionnistes américains venant de Boston et qui ont visité Québec et ses environs, sont repartis hier soir par le bateau pour retourner chez eux, l'excursion ne devant durer que neuf jours.

PROGRÈS.—Le terrain que l'administration de l'Intercolonial a à sa disposition à Lévis, est devenu trop exigü. On a en conséquence acheté une couple de propriétés et l'on se propose d'en acheter une autre.

MISE A L'EAU.—Hier matin, MM. Samson ont lancé deux chalands de leur chantier sur la rivière St-Charles, près du pont Bickell.

ACCIDENT FATAL.—Vendredi dernier, le jeune garçon de M. George Déry, de St. Raymond, se faisait broyer la jambe et le pied par une pile de bois qui fut renversée. Samedi, le malheureux enfant succombait à ses affreuses blessures après avoir enduré de terribles souffrances.

RÉCOLTE DU FOIN.—On dit que quelques cultivateurs des environs ont commencé la coupe des foins qui sont magnifiques.

LA CHALEUR.—Il est assez naturel que nous nous plaignions de la chaleur qu'il fait depuis quelques jours. Cela n'est rien cependant comparé à la température des jours derniers aux Etats-Unis. Dans une seule journée, 179 personnes sont mortes d'insolation.

CADAVRE FLOTTANT.—On a trouvé samedi, flottant à l'Anse Spencer, le cadavre d'un matelot noyé depuis une huitaine de jours.

PÉLERINAGES.—Le *Canada*, de la Compagnie du Richelieu, a amené hier soir un grand nombre de pèlerins d'Ottawa, qui se sont rendus ce matin à Sainte-Anne de Beaupré.

Hier, les paroissiens de Charlesbourg sont allés en pèlerinage au même endroit.

COUR DE POLICE.—La cause du nommé Greaves, arrêté à l'arrivée d'un transatlantique venant d'Angleterre, sous accusation d'avoir décampé après avoir failli, a été appelée hier et ajournée de nouveau à aujourd'hui.

ESPRIT D'ENTREPRISE. — M. C. W. Carrier, de Lévis, vient de donner le contrat pour la construction d'un nouvel édifice en briques de 130 pieds carrés, à M. N. Lavoie. Les usines de MM. Carrier, Laine & Cie auront, avec cette addition, 435 pieds de longueur sur la rue Commerciale. Ces usines seront incontestablement les plus belles de la province.

VOLEURS DE CHEVAUX. — Samedi soir, des voleurs se sont emparés dans un champ, à quelques arpents des habitations, d'un cheval appartenant à M. Fortier, cultivateur, au petit village de Charlesbourg.

TENTATIVE DE VOLS. — Il paraît que des voleurs se sont introduits dans l'église du Cap de la Magdeleine, pendant la nuit de lundi dernier. Heureusement, que les gens du voisinage aperçurent une petite lumière qui les intrigua au point d'aller en toute hâte informer M. le curé de ce qui se passait. Les voleurs furent alors mis en fuite avant d'avoir commis les déprédations qu'ils se proposaient.

ENCORE LES ÉVALUÉS DE LA PRISON DE QUÉBEC, vont dire les malins.

NOUVEAU COUVERT. — La paroisse de Charlesbourg a voté dimanche après la messe, la somme de deux mille piastres, pour l'érection d'un couvent près de l'église. Les Sœurs du Bon Pasteur en seront chargées. Un grand nombre de paroissiens ont souscrit à part cela de fortes sommes pour aider cette œuvre. On dit que M. le curé de Charlesbourg a souscrit la somme de cinq cents piastres, M. Barnabé Parent deux cents, et M. l'avocat Hamel un cent. Le docteur Grondin s'occupe activement de cette souscription. Les conditions auxquelles les Sœurs du Bon Pasteur entreprendront la construction du couvent consistent dans la remise de \$3,500 par la paroisse de Charlesbourg.

ÉBOULLANTÉ. — Un jeune homme, Michel Picard, employé chez M. Bégin, tanneur à Lévis, passait sur une planche placée à une certaine hauteur, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba dans une grande chaudière remplie d'eau en ébullition. Ses camarades qui travaillaient près de là, accoururent à son secours, mais si peu de temps que cela prit pour le retirer de la chaudière, c'en était encore trop pour empêcher le malheureux jeune homme d'être horriblement brûlé. Lorsqu'on lui tira son pantalon, des lambeaux de chair adhéraient à l'étoffe.

SAUVETAGE. — L'île d'Anticosti vient d'être divisée en quatre districts pour les fins de sauvetage. Celui de Health Point est sous la direction de M. Gagné, gardien du phare; celui de la Pointe du Sud est confié à M. Carrier, gardien de phare; M. Pope a la division Sud Est. En systématisant ainsi la protection à accorder aux navires qui peuvent être jetés à la côte, et avec l'aide du télégraphe qui permet de communiquer avec la terre ferme, on espère diminuer sensiblement les sinistres maritimes qui ont donné à ces rivages une si triste célébrité.

A PROPOS DE L'AQUEDUC. — On se rappelle qu'à sa dernière session, la législature locale a autorisé la Corporation de Québec à faire un emprunt de \$500,000 destiné à rendre son aqueduc plus efficace en cas d'incendie.

M. Greaves Clapham, président de l'Assurance de Québec, a écrit à ce sujet au maire de Québec, lui demandant au nom des directeurs, ce que le Conseil municipal entend faire pour augmenter la force de la brigade du feu et l'efficacité de l'aqueduc.

L'hon. M. Lanclier a répondu à M. Clapham, que rien n'avait été fait en ce qui regarde la brigade du feu, attendu qu'elle est assez nombreuse, bien organisée, et que le télégraphe d'alarme est aussi parfait que possible. Quant à l'approvisionnement d'eau, le comité de l'aqueduc, dit le maire dans sa lettre, examine en ce moment s'il vaut mieux poser un tuyau additionnel ou construire un immense réservoir. En attendant, les citernes qui existent déjà sont toujours remplies d'eau et toutes les mesures sont prises pour éviter de nouvelles conflagrations.

EXAMENS DU BARRAQU. — Voici la liste des candidats admis à l'étude et à la pratique de la profession d'avocat, mercredi, jeudi et vendredi, à Trois-Rivières :

Admis à la pratique : MM. J. H. N. Richard, S. Dufant, L. A. N. Belcour, H. Aylet, L. N. Champagne, A. F. Carrier, A. Barnard, E. Roy, C. A. Lemay, L. H. Comeau, D. Bergevin, L. Bouthillier, E. U. Lafontaine, Campbell Lane, A. C. McCully, E. S. Tourigny, A. Girard, H. A. Bussièrres, M. Baillargé, Charbonneau, T. Poirier,

H. A. Cholette, A. Prince, H. Dorion A. A. Gauthier, P. U. Renaud, P. E. D. ouin. — Six ont été renvoyés. Admis à l'étude : MM. H. Hagué, Robert Greenshield, G. E. A. Jones, J. S. Dunbar, H. J. Duffett, John Mackie, T. A. Corriveau, Achille Rhéaume, E. Boisclair, Joseph A. Brown, John D. Cameron, James Cullen, A. E. de Lorimier, S. A. Germain, Joseph Grignon, Alfred Marsolais, C. Noël, G. T. T. Halloran, Edmond Parreault, Louis Prévost, A. Quesnel, Arthur Smith, Antoine Villiard. — Quinze ont été renvoyés.

MARITIME. — Les remorqueurs Conquor et Beaver ont enfin réussi à renflouer la barque Cupid, échouée sur les battures de Manicouagan, en descendant le fleuve. Elle est arrivée dans le port hier matin. La cargaison va être transbordée et la barque sera ensuite radoubée.

— La barque Nausika, arrivée ici dimanche soir, à la remorque du Champion, est venue en collision avec celui-ci, avant de repartir pour Montréal. Elle a subi de telles avaries qu'il faut pour la radouber décharger une partie de sa cargaison.

LES AGRÈMENTS DE LA PÊCHE. — Il paraît qu'une assez drôle d'aventure est arrivée hier après-midi à un citoyen de la Basse Ville qui faisait la pêche sur le lac St. Charles. Il s'est pris lui-même par l'oreille, à l'hameçon perfide destiné aux innocents petits poissons. Au moment où il allait lancer sa ligne à l'eau, le vent en a ramené violemment l'extrémité vers sa figure, et en faisant un léger mouvement pour se garer, il a reçu l'hameçon simplement dans le lobe de l'oreille, au lieu de le recevoir peut-être dans le cartilage du nez. Badinage à part, il n'est pas plaisant du tout de se prendre ainsi soi-même au piège et de se conduire soi-même par l'oreille chez le médecin pour lâcher l'appât et recouvrer sa liberté. Car ainsi se sont passées les choses, paraît-il, le pêcheur pris à la ligne n'ayant pu, pas plus que ses amis, faire sortir des chairs le malencontreux hameçon. C'est un médecin de Charlesbourg qui a fait aussi dextrement que possible l'opération. Il ne reste plus au pêcheur qu'à porter à l'oreille un petit anneau, en souvenir de sa mésaventure !

CIRQUE DE ROBINSON ET MENAGERIE DE RYAN. — Comme l'an dernier, des billets d'admission "tickets" seront à vendre à la Librairie contemporaine A. O. Raymond, 46, rue la Fabrique, trois jours d'avance et les deux jours de l'exhibition, à la légère avance de 5 cts de plus par billet que sur le terrain du cirque. On pourra éviter la foule et des désagréments en achetant ses billets à l'adresse ci-dessus.

DEMANDEZ LE SIROP DES ENFANTS du Dr. Coderre, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissance. — Prix 25 cts. par bouteille.

ALLEZ CHEZ JOSEPH DONATI Horloger et Bijoutier, 158, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face la gare du Palais.

C'est là seulement que vous trouverez à bon marché toutes les nouveautés en fait d'horlogerie et de bijouterie. Inutile de dire que ces magasins sont très achalandés et que personne n'en sort sans avoir satisfait son goût et ses moyens. Ce sont les seuls endroits où l'on trouvera les loquets-monument, les loquets-stéréoscope, et les bracelets d'argent émaillés d'or.

Réparation de montres, horloges et bijoux garantie et à bon marché.

CE N'EST PAS NOTRE SYSTÈME. — Les gens soi-disant respectables hésiteraient sans doute longtemps avant d'introduire leur main dans votre gousset dans un endroit où il y aurait foule. Ce serait suivant eux par trop fort. Le même scrupule ne se fait pas sentir chez le droguiste soi-disant respectable lorsque ce merveilleux remède pour les cors, l'Extirpateur des cors de Putnam, est demandé. Il n'hésitera pas à mettre la main dans la poche de votre habit pour substituer un remède dangereux et à bon marché au véritable Extirpateur des cors de Putnam. Surveillez ces individus et n'acceptez que le remède authentique. En vente chez tous les droguistes.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre s'il est ou finement dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

LA DÉPRESSION DES FACULTÉS intellectuelles et physiques, et toutes les maladies découlant d'une digestion insuffisante ou nulle, sont instantanément arrêtées et guéries par l'usage immédiat de l'émulsion d'Huile de foie de morse et d'hypophosphites, etc., de Puttler.

MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, aitez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. 30 janvier 1882 — q&h.

DÉCÈS. Ce matin, en cette ville, Sieur Edouard Derome, à l'âge de 77 ans. Les funérailles auront lieu jeudi matin. Le convoi funèbre laissera la demeure de M. Derome, No 18 rue Berthelot, à 8 heures précises. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St. Colombe de Sillery, le 15 du courant, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne, Dame Théotiste Cantin, épouse de M. Joseph Gilbert, à l'âge de 57 ans et 3 mois. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un époux inconsolable, trois enfants qui ne l'oublieront jamais, un grand nombre de parents et d'amis qui la pleureront toujours. Son service a eu lieu ce matin à Sillery et sa sépulture à St. Augustin.

Hier, à St. Sauveur, à l'âge de 5 mois, Marie-Anna, enfant de M. Alfred Vézina.

Annouces Nouvelles.

VENTE A L'ENCAN PAR CASEY & CIE.

Grandes ventes à l'encan d'objets d'art italiens.

La superbe collection de statues, vases, médaillons, ornements en marbre d'Italie, de Mosaiques florentines, etc., etc.

Au No 77, rue Saint-Jean

Sera vendue aux enchères sans réserve à compter d'aujourd'hui

LUNDI, 17 Juillet

La vente se continuera chaque jour à 3 heures et à 7.30 du soir, jusqu'à ce que la collection soit épuisée.

CASEY & CIE, Encanteurs.

Il y aura des chaises pour les dames. 17 juillet 1882.

Commis Demande.

On demande immédiatement un commis dans le commerce d'épicerie, sachant le français et l'anglais.

S'adresser à EUGÈNE MARCEAU, 44 rue St. George.

17 juillet 1882 — 3f

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

46 Rue de la Fabrique H.-V.

Porte-allumettes lumineuse dans l'obscurité.

Il suffit de laisser cet objet à la clarté du jour pour qu'il acquière la propriété étonnante qu'il conserve pendant la nuit. Prix par la poste, 50 cents, prix avec ornementation, 75 cents.

JUMELLE MIGNONNE, à verres achromatiques, d'une portée aussi longue que celle des meilleures jumelles de théâtre d'un volume et d'un poids des plus légers pour pouvoir être mise et portée en poche dans son étui sans la moindre gêne.

Prix franco dans son étui en chagrin doublé en satin \$1.75. Richebourg — La fille Maudite, 2 vols. \$1.75. Xavier de Montépin — Le Moulin rouge, 1 vol. 0.85. Le crime de l'omnibus, par Boisgibou... 1.00. La case du père Tom, par Beecher Stow... 0.50. Geneviève, par Lamartine... 0.30. Graciosa... 0.40. Raphaël, aux de Gévaudan, par Pontmartin... 0.70. Les cors des romans de Daudet, Feuillet, Chérel, Deloit, Théoret, de Saint, Th. Gauthier, Claretie, etc., en très grande quantité. A. O. RAYMOND, 13 juillet 1882.

NOUVELLEMENT REÇU

Et en vente à la Librairie de A. F. E. DARVEAU

No. 151, rue St. Joseph, St. Roch.

Annouces Nouvelles

Demande.

On demande un jeune garçon actif sachant parler le français et l'anglais, et ayant de bonnes recommandations.

Au ROYAL EXCHANGE, 56 rue St. Jean, Haute-Ville. 13 juillet 1882.

On Demande

Deux filles sachant parler l'anglais et le français.

S'adresser chez ALP. POULIN, Coin des rues St. Jean et du Palais, H.-V. 4 juillet 1882.

On Demande

Un apprenti Horloger sachant l'anglais et le français.

CHATEAUVERT & DUSSAULT, No 194 rue et faubourg St. Jean. 8 juillet 1882 — 15jp

PELERINAGE

Des associés du Sacré-Cœur.

Par une permission de Monsieur le grand vicaire O. E. Legaré, les associés du Sacré-Cœur, feront leur pèlerinage annuelle à Ste. Anne.

Dimanche, le 30 du courant.

Le magnifique vapeur Les Laurentides quittera le quai Champlain à 6 heures précises. Les passagers seront accompagnés au név. M. Jos. Marquis, chapelain du Sacré-Cœur, ainsi que des Sœurs des pauvres. Prix aller et retour 30 cts. Des cartes seront en vente à l'Hôtel du Sacré-Cœur, ainsi que chez M. Charles Guérard, rue de la Chapelle No 22, François Blouin, coin des rues de l'Eglise et Ste. Marguerite et à bord du vapeur le matin du départ. Les cartes d'enfant 2 cents. 14 juillet 1882 — g

AVIS.

Chemin de fer Intercolonial

Jusqu'à nouvel avis, pour l'avantage des gens d'affaires de Québec qui désirent passer leur dimanche aux eaux sans déranger leurs heures ordinaires de bureau, un train d'excursion partira de la Pointe Lévis tous les samedis à 1.20 p.m. pour Cacouna, et les lundis laissera Cacouna à 6 heures a.m. pour arriver à la Pointe-Lévis à 9.45 heures a.m.

Des billets de retour de première classe seront donnés à Québec et à la Pointe-Lévis pour toutes les stations entre Québec et Cacouna, à moitié prix.

D. POTTINGER, Surintendant général. Québec, 12 juillet 1882.

LA MAISON DU BON VIN

M. BONNET HOTELIER

RUE SAINT NICOLAS, PALAIS, 18 et 20

A le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir une nouvelle consignment de ce vin supérieur, et d'un goût exquis, dont les amateurs font depuis longtemps tant d'éloges.

N'oubliez pas d'aller lui faire une visite. Les personnes partant pour la campagne trouveront tout à leur avantage de donner leurs ordres à cette maison avant leur départ de la ville.

11 juin 1882 — 1m

R. & H. SAMPSON

FONDEURS EN CUIVRE

POSEURS DE SONNETTES

MÉCANICIENS ET SERRURIERS

16 RUE D'YOUVILLE

(Deuxième rue en dehors de la porte St. Jean) QUÉBEC.

Ouvrages de marine en cuivre, fabrication de pièces légères et lourdes en fonte, baguettes d'escaliers et de peintures, grillages de fenêtres, etc.

Moules à adresses faits sur commande. Machines à coudre et autres, réparées et réglées.

Spécialité de modèles pour brevets d'invention. 27 juin 1882 — 1m

EN RECEPTION

Ex : Brig Alice Roy ; 100 Tonnes Sirop Porto Rico de qualité supérieure.

Ex : Barque Adah E. 200 Tonnes Sirop Barbades.

Ex : Brig : Little Anny. 200 Tonnes Sirop Trinidad.

LECLERC & LETELLIER

48 Rue St. Paul Québec.

Entrepôt : Rue St. André. N. B. — Toujours en mains, un assortiment d'épicerie des plus complets. 7 juillet 1882 — 3m

Grande vente par encan de lots à bâtir

Par OCT. LEMIEUX & Cie.,

Mercredi le 2 Aout.

Sur les lieux, à Saint-David de l'Aube-Rivière, Lévis.

Nous avons reçu instruction de Dame Vve. P. Bourassa de vendre à l'encan, mercredi le 2 août,

SO LOTS A BATIR

Situés en face de l'église, dominant la vue du fleuve et de Québec, étant un des plus beaux sites des environs de Québec pour résidences de campagne et postes d'affaires, à proximité des chemins de fer, des docks St. Laurent, des chantiers Price, Young, et des grandes manufactures Gravel & Cie, Fitch et Hamilton.

Ces lots sont situés près des limites de la ville de Lévis et bénéficieraient de tous les avantages de la ville sans en porter les charges.

On pourra visiter les lots avant la vente ; aussi obtenir toutes les informations requises en s'adressant sur les lieux à Dame Vve. P. Bourassa.

La vente commencera à 10 heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs.

8 juillet 1882.

LA TRAVELLERS

La plus ancienne dans l'Amérique

COMPAGNIE D'ASSURANCE

DE HARTFORD, CONN.

Sur la Vie et les Accidents

Polices sur les accidents émises ici

Les réclamations fondées payées promptement.

MOBILE : ASSUREZ-VOUS A LA TRAVELLERS

Ce sont là des faits dont le public a pris note, attendu que l'assurance sur la vie a donné de grands résultats. Les compagnies américaines paient annuellement environ \$25,000,000 aux familles des porteurs de polices décédés ; chaque dollar de cette somme est un argument des plus éloquentes en faveur de ce système, et il n'y a plus des lors de raison de douter de la valeur pratique de l'assurance sur la vie.

Si nous examinons le système d'assurance Tontine, nous sommes forcés d'admettre que les porteurs de police Tontine n'ont pas obtenu le résultat qu'on leur promettait sur les circulaires. Ce système est loin en outre d'avoir offert et d'offrir encore les mêmes avantages qu'on peut réaliser par une assurance de dotation pour la même période, prise à la Compagnie d'assurance Travellers.

Agence de Québec :

91 Rue St. Pierre

S. Wilson Drum, AGENT.

12 juillet 1882.

Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE QUÉBEC, MONTREAL, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, ET TOUS LES PORTS INTERMÉDIAIRES.

Les magnifiques Bateaux QUÉBEC et MONTREAL, qui voyagent entre ces deux villes, partent régulièrement comme suit :

Le QUÉBEC, Capit. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures p.m., et le MONTREAL Capit. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures p.m. Arrivés à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel. Les billets du chemin de fer du Nord seront acceptés sur cette ligne.

ENTRE MONTREAL ET HAMILTON

Les bateaux Alcazar, Passport, Corsican, Spartan, Corinthian ; un d'eux laissera le bassin du canal, tous les jours à neuf heures A. M., et de Lachine à l'arrivée du train qui laisse la station Bonaventure à midi.

On peut se procurer des Billets et des Cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et à bureau de la Compagnie, Jura Napoléon.

A. DESFORGES, Agent. Québec, 12 mai 1882.

Chemin de fer Intercolonial.

Locomotives, etc., à Vendre.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'à VENDREDI, le 28 JUILLET courant, pour l'achat de

10 Locomotives à vapeur,

1 Machine à vapeur de 2000 livres

1 machine à courber, etc., etc., etc.

le gros fer en lames et en pliques (heavy plate bending machine).

On pourra faire les soumissions pour l'une ou plusieurs des choses susmentionnées. Conditions d'argent comptant à livraison.

On donnera d'autres renseignements sur demande.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Montréal, N.-B., 4 juillet 1882.

6 juillet 1882 — 17f

PIANOS ! PIANOS !

Avs à toutes les personnes qui voudraient se procurer de bons Pianos de seconde main en ordre parfait, à des prix très modérés. Qu'elles aillent chez MM. N. Lemieux & Cie. Le seulement elles trouveront des pianos en bon ordre et à très bon marché.

N. LEMIEUX & CIE., No 309 rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 5 juillet 1882 — 15j

POUR RHUME ET TOUX, INFLUENZA, CATARRHES, BRONCHITES, ASTHME, CONSOMPTION, SCROFULÉ ET TOUTES LES

Maladies Absorbantes FAITES USAGE DE

L'EMULSION

Elle se marie jamais de guérir toutes les maladies du SYSTÈME NERVEUX comme LA DÉPRESSION MENTALE, DÉBILITÉ GÉNÉRALE, PAUVRETÉ DU SANG, ETC.

D'huile de Foie de Morue

Elle est recommandée par la profession médicale, comme une préparation de première classe.

DE PUTTNER

VENUE PAR TOUS LES DROGUISTES.

Prix 50 cents.

Avec Hypophosphites, Etc.

N. B.— Afin d'éviter tout malentendu avec nos correspondants, nous les informons que M. C. E. Puttner & Frère ayant cédé leurs droits dans cette Compagnie d'Emulsion, en octobre 1881, n'ont plus d'affaires est.

COMPAGNIE D'EMULSION DE PUTTNER, 86 et 88 Upper Water Street, Halifax, N. E. le 15 Mars 1882.

Médecine magnétique de Mack



Est un remède sûr, prompt et efficace pour affections nerveuses, dans tous leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes spermatorrhées, faiblesse générale, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, ramène l'intelligence, renforce le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes générateurs épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréée au goût : chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure médecine et la plus économique.

LA MÉDECINE MAGNÉTIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la maille, sur réception du montant, en adressant à MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co., Windsor, Ont., Canada.

SIROP DES ENFANTS PRÉPARÉ PAR LE DR. CODERRE,

Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"Le SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège "Victoria". Ce sirop peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, etc., etc. Nous soussignés, médecins, après avoir pris communication de la composition du SIROP DES ENFANTS, certifions que ce sirop est préparé avec des substances médicamenteuses propres au traitement des maladies des enfants, telles que : coliques, diarrhée, dysenterie, dentition douloureuse, toux, rhume, etc., etc.

E. H. TRODDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des maladies des femmes et des enfants. J. G. BEAUD, M. D., Professeur d'Anatomie. P. MUNRO, M. D., Professeur de Chirurgie et de Clinique Chirurgicale. P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Clinique Médicale. TH. E. D'ORSET, D'ORSONNES, M. D., Professeur de Chimie et de Pharmacie. HECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Instituts de Médecine. A. T. BROUSSEAU, M. D., Professeur de Botanique. G. O. BEAUDRY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie. Avril 1882—Om q & h



Ligne de Ste. Anne.

Le vapeur "Laurentides", qui fait le trajet entre Québec et Ste. Anne, quittera le quai Champlain tous les jours et tous les dimanches à 6 heures du matin, excepté les mardi et samedi, les mêmes jours ne seront suivis l'heure de la marée. Le public sera servi à bord avec toute la courtoisie possible. Toute société religieuse ou civile qui voudra organiser un pèlerinage pourra louer le vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine. On a considérablement agrandi ce vapeur, ce qui le rend beaucoup plus confortable. Le 9, le 13, le 18 et 25 juillet, le vapeur quittera le quai Champlain à 4 HEURES DU MATIN au lieu de 6 heures. CAPT. ELZEAR PORTIER. 4 juillet 1882.

AVIS.

Le gouvernement de la province de Québec, a décidé d'émettre des

DEBENTURES AU MONTANT DE \$1,500,000

à-compte de l'emprunt autorisé par l'acte 45 Viet. chap. 18.

Les débetures, de \$500.00 dollars chacune sont payables, sur avis d'un an d'avance donné par le gouvernement, en aucun temps après l'expiration de trente ans du 1er juillet 1882.

Elles porteront un intérêt de cinq pour cent par année payable, semi-annuellement, à Québec ou à Montréal, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Ces débetures, payables à ordre, seront enregistrées et transférables à Québec ou à Montréal, au choix du possesseur. Elles pourront, toutefois, être changées pour des débetures payables au porteur.

Des soumissions seront reçues au Trésor, à Québec, JUSQU'AU 22 JUILLET COURANT pour des débetures de l'émission ci-haut mentionnée, mais aucune ne devra être pour moins que le pair.

On exigera, comme suit, le paiement du prix de ces débetures :

- 10 pour cent le 1er août. 15 " " 1er septembre. 25 " " 1er octobre. 25 " " 1er novembre. 25 " " 1er décembre.

On pourra payer le montant entier d'avance. L'intérêt courra de la date de chaque paiement, et les Débetures seront livrées sur paiement du dernier versement.

Avis de la répartition sera donné le ou avant le 26 juillet.

On pourra se procurer des copies de l'Acte, sur demande, au Trésor, à Québec.

FORMULE DE SOUMISSION.

Je, par les présentes, soumissionne pour \$ de débetures de \$500 chacune, faisant de l'émission de \$1,500,000 de l'emprunt de la province de Québec, autorisé par l'Acte 45, chap. 18, et m'engage à payer d'après les termes de cet avis, \$ pour chaque débeture de \$500 au montant de ma soumission ou pour tout montant moindre qui me sera accordé.

J. WURTELE, Trésorier, P. Q. Bureau du Trésor, Québec, 4 juillet 1882. 8 juillet 1882.

Chemin de Fer du Nord A PARTIR DE JEUDI, 1er JUIN 1882.

Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: Mixte, Malle, Exprim, Affair, P.M., P.M., P.M., P.M. Rows include departures from Hochelaga, Québec, and arrival at Montréal, Joliette, and Hochelaga.

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chais-Palais le jour et de Chais-Dortoirs la nuit. Les Trains du Dimanche partent de Montréal, et de Québec à 4 P.M.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Une connexion avec le Chemin de Fer du Pacifique Canadien pour Ottawa. Bureau Général, 13, Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS : 13, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL. 372, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

CHÉMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN, OTTAWA L. A. SENECAL, Surintendant Génl.

Chemin de Fer Intercontinental. 1882—SAISON D'ÉTÉ—1882

Le et après LUNDI, le 3 JUILLET, les Trains ma cheront tous les jours. (Les Dimanches excepté) comme suit : Laisseront la Pointe-Lévis

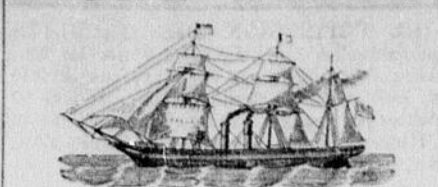
Table with columns: Express pour Halifax et St. Jean, Accommodation et Malle, Prot. Rows include times for Halifax, St. Jean, and Pointe-Lévis.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche : ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arrêteront à Campbelltown.

Le char Pullman attaché au convoi qui fait la Pointe-Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, rendra directement à Halifax, et celui qui suit le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, va droit à St. Jean.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 1 juillet 1882.

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallees

Canadiennes et des Etats-Unis 1882 Arrangements d'été 1882

CETTE LIGNE se compose des puissants Steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandante. Lists ships like NUBIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY et QUEBEC, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, (arrivant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mallees allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), partiront

DE QUEBEC

Table with columns: Ship name, Day, Date. Lists HIBERNIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, etc.

Prix de passage de Québec : Cabine... \$70 et \$80 (Selon les accommodements.) Intermédiaire... \$40 Entrepont... 25

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit :

DE HALIFAX.

Table with columns: Ship name, Date. Lists AUSTRIAN, NOVA SCOTIAN, PHENICIAN, HIBERNIAN.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean : Cabine... \$20 Intermédiaire... \$15 Entrepont... \$6.

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow :

Table with columns: Ship name, Date. Lists BUENOS AYREAN, GRECIAN, LUCERNE, CANADIEN.

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissances directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Une allée avec les mallees et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoleon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer.

Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents, 8 mai 1882.

ETABLISSEMENT DE BAINS

63 RUE BUADE HAUTE-VILLE

L'établissement de bains de M. EDOUARD LAPOINTE, acquiert chaque jour de la popularité, grâce à la manière dont il est administré. Impossible de jouir aussi bien que chez M. Lapointe de tous les bienfaits des bains. L'établissement est propre et bien tenu, et l'on peut en tout temps y prendre les bains de son, de sel de mer ou d'orange.

On ne saurait trop généraliser la coutume de prendre les bains. Les meilleurs médecins les recommandent comme la chose la plus hygiénique et la plus propre à conserver la santé.

EDOUARD LAPOINTE, 1 juillet 1882—216

FAITS DIVERS.

INCENDIE A BOUCHERVILLE.—On lit dans le Monde :

A minuit dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a éclaté dans un hangar appartenant aux dépendances du presbytère de Boucherville. M. le curé Primeau fut le premier à donner l'alarme. Le tocsin a été sonné immédiatement et quelques instants après tout le village était sur pied. Malheureusement la Corporation de Boucherville n'avait aucun service d'organisé en cas d'incendie.

Les flammes se propagèrent avec une rapidité extraordinaire et menacèrent pendant quelque temps de détruire l'église et tout le village. Les habitants de Boucherville sous la direction intelligente du curé, épuisèrent des trésors d'activité et de dévouement en combattant l'élément dévastateur.

Comme il n'y avait pas de pompe dans le village, on télégraphia à Montréal et à Longueuil pour du secours. Le Montarville arriva vers 3 heures du matin amenant la pompe et les pompiers de Longueuil. La boutique de forge de M. L. Gauthier et un hangar appartenant à Madame veuve Laforce ont été réduits en cendres.

M. le curé Primeau a perdu son hangar rempli de grains, ses écuries, ses remises, un chariot funèbre et autre effets valant environ \$2,000. Il n'y avait pas d'assurance. Les pertes de la fabrique sont de \$2,000 couvertes par des assurances. Le hangar de Madame Laforce valait \$250.

VOLEURS AUDACIEUX.— Vers midi, samedi, dit le Monde, le frère Godfroi du collège St-Laurent, est allé retirer la somme de \$1500 à la Banque d'Hochelaga, en billets de \$5. Il a mis l'argent dans un sac en cuir rouge et l'a porté dans le magasin d'épicerie de M. Gariépy, coin des rues St-Paul et Claude. M. Gariépy plaça le sac dans un pupitre.

Le frère Godfroi devait revenir dans le cours de l'après-midi pour réclamer l'argent afin de payer les gages des ouvriers qui travaillent à la construction d'une aile du collège.

Sur les entrefaîtes, deux chevaliers d'industrie entrèrent dans le magasin sous prétexte d'y faire des achats. Pendant que l'un d'eux occupait l'attention du commis, l'autre ouvrit le pupitre et y enleva le sac avec les \$1500. Aucune arrestation n'a été faite.

ARRESTATION IMPORTANTE.— Il y a quelque temps, le consul belge à Montréal, reçut avis des autorités policières de Belgique, qu'un détournement de 1,500,000 francs, soit \$300,000 d'argent canadien, avait été commis par un individu qu'on supposait avoir passé au Canada. On transmettait en même temps le signalement du voleur. A l'aide des renseignements qui leur furent donnés, le chef de police et les limiers Murphy et Glada commencèrent les investigations et finirent par arrêter un nommé Joseph Duchesne, employé chez les libraires Beauchemin & Valois.

Quand on l'a arrêté, Duchesne avait sur lui une somme de \$77. Il n'a pas nié les charges qui pesaient contre lui ; il s'est contenté de dire qu'on ne pouvait pas le livrer aux autorités belges.

Dans une entrevue avec le rapporteur d'un journal de Montréal, Duchesne a avoué avoir reçu la somme en question, d'un grand nombre de personnes, en sa qualité d'agent de change. Il se rendit alors à Paris où il spécula pour le compte de ses clients. Mais lorsqu'arriva la crise financière, il perdit tout jusqu'à son propre argent. Alors il passa en Amérique et il arriva à New-York avec \$630 seulement.

Duchesne est à Montréal depuis trois semaines seulement, et l'on attend par la malle les documents demandant son extradition. Il est marié, mais sa femme et ses enfants sont restés en Belgique. C'est un jeune homme d'assez bonne mine et qui s'exprime bien.

PÊCHE AUX GREENBACKS.—On lit dans le Courrier des Etats-Unis : Depuis plusieurs mois les caissiers de la State National Bank d'Elizabeth, New-Jersey, constataient de fréquents et inexplicables déficits. Deux ont donné leur démission, et les déficits ont continué sous leurs successeurs. Lundi passé, le caissier actuel, Frank Newcombe, a entendu un léger bruit dans le tiroir sous son pupitre, et il l'a fermé vivement, supposant que c'était une souris. Rouvrant ensuite le tiroir avec précaution, il y a trouvé un morceau de plomb de forme plate, dont le dessus était enduit de poix, et à la poix était collé un bill de \$20. Au morceau de plomb était attaché des

fragments de deux fines lignes à pêche qui avaient été rompues par la brusque fermeture du tiroir. M. Newcombe a aussitôt recompté son argent, qu'il avait compté une demi-heure avant, et il a constaté que dans ce court intervalle treize bills de \$20 et \$50, représentant une somme de \$260, avaient été soustraits du tiroir.

La pêche aux greenbacks s'opérait de la cave, et le pêcheur était le concierge, George Ackerman, alias Bennett. Les deux lignes auxquelles était attaché le morceau de plomb enduit de poix avaient leur extrémité dans la cave, passaient à travers un ancien trou de tuyau à gaz existant dans le plancher, au dessous du tiroir, et étaient enfilées dans deux oeillets différents fixés sous le pupitre du caissier et au dessus du tiroir. Le concierge arrangeait chaque soir son petit engin, à l'heure où il avait seul accès dans le bureau. Le jour, il se mettait à écouter dans la cave, d'où il entendait tous les mouvements au dessus de sa tête, saisissant pour agir les instants où le caissier s'éloignait momentanément de son pupitre. En donnant du jeu à une des lignes, il faisait descendre le morceau de plomb dans le tiroir, où un ou plusieurs greenbacks s'attachaient à la poix. Tirant ensuite sur l'autre ligne, il enlevait le plomb du tiroir, puis l'abreissait à travers le trou du tuyau à gaz et recevait dans la cave le montant de sa pêche. Toutes les pièces de l'ingénieux appareil étant placées au dessous du pupitre et masquées par lui, on ne pouvait rien voir du bureau.

Ackerman a reconnu avoir volé plus de \$2,000 par ce procédé, et il a restitué la somme de \$332 qui lui restait encore. Le surplus avait été dépensé en spéculations sur le marché aux poissons et en achats divers, fusil, yacht, piano, etc.

Ce débrouillard de concierge, qui est un ancien marin, a comparu devant le commissaire Whitehead et a été écroué, à défaut de \$2,500 de caution, dans la prison d'Elizabeth.

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sanitaire au Phosphore et se désorganisent lorsque la quantité de celui-ci devient insuffisante. Il est aussi indispensable à la conservation des fonctions organiques du corps que l'électricité l'est pour le télégraphe. L'usage du phosphore combiné avec l'huile de foie de morue, la chair, le soufre, etc., dans l'Emulsion de Puttner, en contenant, sous une forme parfaitement digestive et agréable au goût, tous les éléments nécessaires à la santé et à la vitalité du corps, prévient et guérit rapidement toutes les maladies dues à l'insuffisance du phosphore dans le système organique. De là sa valeur inestimable pour les maladies du cerveau, la débilité nerveuse, l'abus de soi-même et les desordres des poumons qui, commençant par la débilité générale causée par la toux, le rhume et les bronchites, finissent par ce grand destructeur du genre humain—la Consommation.

HARMONIUMS. Réduction spéciale et extraordinaire. Ayant contracté avec la compagnie dite "DOMINION ORGAN CO., de Bowmanville, Canada, pour un nombre considérable d'Harmoniums et Orgues-Harmoniums, de réputation prééminente, et ayant actuellement en magasin une grande quantité de ces célèbres instruments, nous avons décidé, afin d'effectuer la vente immédiate, de les offrir à des prix extrêmement réduits pendant quelque temps seulement, afin d'en disposer le plus tôt possible pour faire place aux divers envois de pianos que nous recevons régulièrement chaque semaine.

Nos prix et conditions sont comme suit, savoir : Sur tout instrument du catalogue dont le prix sera de \$150 en montant, nous déduirons un escompte de 35 0/0 payable à conditions faciles, soit par versements mensuels ou par quartiers. Toutes conditions raisonnables proposées par l'acheteur, seront prises en considération ; pour les acheteurs au comptant, nous ferons les réductions suivantes : 35 0/0 et 10 0/0 sur les prix du catalogue.

Exemple : Une Harmonium suivant le prix du catalogue est de \$400.00 Réduction spéciale à 35 0/0 140.00 \$260.00

Donc un Harmonium de \$400 coûtera que \$260 Escompte extraordinaire 10 0/0 de 10 0/0 pour achats au comptant.

Ainsi, un Harmonium, suivant le prix du catalogue, est de \$500.00 Réduction spéciale à 35 0/0 175.00 \$325.00

Escompte à 10 0/0 pour argent comptant 32.50

Un harmonium qui vaut \$500 coûtera que \$329.50 BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique, 6 rue de la Fabrique, Québec

JARRES A FRUITS

Grandeurs : Chopine, Pint et Pot.

Les meilleur marché et les plus convenables. A vendre au DÉPOT D'HUILE AUSTRALE, 56 rue de la Fabrique.